

Mosquées à la place d'églises

Fake news à déconstruire collectivement

Quelques chiffres encore

- 42.258 églises et chapelles paroissiales catholique (selon la conférence des Évêques de France en 2021).
- Environ 3000 temples protestants.
- Une vingtaine d'églises ou de chapelles sont à vendre chaque année.
- 34 modifications ou transformations de lieux religieux en France en 2019.
- 1€ Dans « Libération » du 11 juin 2012 : « *L'église du Saint-Sacrement de Binche en Belgique est mise en vente, au prix symbolique de 1 euro. La dernière messe a été célébrée dimanche devant plus de 200 fidèles. Selon le doyen local, la paroisse n'a pas les moyens financiers de régler les frais d'entretiens, factures et autres dépenses. S'il espère que le futur propriétaire en fera bon usage, la nature du projet n'est pas encore décidée. Au menu des propositions : une salle de spectacle, une bibliothèque, des lofts ou encore un hôtel. La réponse sera donnée à la fin de l'été. On ignore combien d'églises pourraient subir le même sort.* »

[Source](#)

- 50.000€ pour acquérir une vaste église dans l'Aveyron mise en vente sur le « Bon coin ».

[Article dans l'Alsace](#)

Les ventes d'églises de plus en plus importantes (interview sur Radio Notre-Dame)

Si nous trouvions demain un supermarché, un magasin de vêtements ou encore une concession automobile dans une église ?

Vous l'avez dit Louis les ventes d'églises en France augmentent ces dernières années.

Les bâtiments religieux sont de plus en plus menacés de vente à des particuliers ou des entreprises. On compterait entre 5 et 30 ventes de bâtiments religieux par an en France. Selon l'Observatoire du patrimoine religieux, il y aurait eu 34 modifications ou transformations de lieux religieux en France en 2019, un chiffre en augmentation chaque année. L'observatoire explique que les bâtiments religieux chrétiens sont les principaux concernés.

L'observatoire du patrimoine religieux indique qu'avec la diminution du nombre de catholiques pratiquants, l'entretien des édifices religieux comme les églises coûtent chers. Et de ce fait, les bâtiments sont parfois mis en vente afin de trouver un investisseur privé prêt à sauvegarder ce patrimoine. On parle là de petits bâtiments religieux. La plupart des églises, couvents ou abbayes concernés se trouvent à la campagne

Faut-il s'inquiéter de ce phénomène ?

Oui et non. Oui, car la vente de bâtiments religieux à des particuliers implique que les personnes propriétaires de ces bâtiments peuvent en faire ce qu'ils veulent. La très grande majorité des lieux concernés ne sont pas classés. On peut donc craindre que des églises soient détruites pour être transformées en logement par exemple. Il s'agit là d'un cas extrême qui n'arrive quasiment jamais en France. Mais pour donner des exemples plus concrets, le diocèse de Soissons a par exemple vendu l'église Sainte-Thérèse dans la commune de Hirson dans l'Aisne à un pianiste qui souhaitait trouver un lieu adapté à ses répétitions. L'église a été vendue 90 000 euros. Vente d'église ne veut pas dire disparition de celle-ci.

Quel est le prix d'ailleurs d'une église ou biens religieux à vendre ?

Tout dépend de sa taille, de son état et de son emplacement. Mais une petite église de campagne peut être vendue pour moins de 100 000 euros, les bâtiments plus imposants et proches des grandes villes coûtent eux entre 300 000 et 600 000 euros. Tout le monde peut postuler à l'achat. Les diocèses ont souvent un droit de regard sur le futur propriétaire, mais un bâtiment à vendre pour moins de 100 000 euros attire forcément beaucoup d'investisseur et de promoteurs.

Vous nous dites Nicolas que le phénomène est très répandu au Royaume-Uni.

Oui alors pour des raisons parfois différentes qu'en France, mais effectivement, il n'est pas rare de voir au Royaume-Uni des églises vendues à des particuliers. Le phénomène existe surtout en Angleterre, mais aussi en Écosse. Je me souviens lors d'un voyage Louis d'avoir constaté que bon nombre d'églises du centre d'Edimbourg sont transformées en magasins d'alimentation, de vêtements ou encore en galerie d'art. Ces églises sont vendues, car elles ne peuvent plus être financées par les paroisses locales. Mais souvent, une entente est trouvée avec les nouveaux propriétaires pour que le lieu garde son âme spirituelle. Par exemple, les magasins présents dedans sont retirés pour les offices du dimanche ou les fêtes catholiques. On est encore loin de cette pratique en France, mais le sujet devient de plus en plus d'actualité avec la baisse visible du nombre de pratiquants et donc de revenus pour les diocèses. Pour finir Louis, ces ventes ne sont pas forcément négatives. Dans une majorité de cas, les nouveaux propriétaires ont les moyens de restaurer le lieu et donc de faire perdurer l'héritage religieux chrétien.

[Source](#)